L'EXPOSITION DU CANADA A ST-LOUIS

La plupart des expositions ont pour but de préparer des transactions d'affaires; l'exposition canadienne, dit la "Dun's Review", a évidemment pour objet, d'engager les hommes à se rendre dans le pays qu'elle représente à St-Louis. Cette particularité se dessine avec une vérité surprenante, dans chaque dessin qu'on y voit, dans chaque brochure qu'on y distribue.

Les autres nations montrent ce qu'elles peuvent faire; elles sollicitent la clientèle de l'univers; quant au Canada, il exhibe les avantages que l'existence offre à l'intérieur de ses frontières, et aussi ses ressources naturelles illimitées, lesquelles n'attendent que d'être développées. Telle est la ligne de conduite dont s'inspirent tous les fonctionnaires canadiens à St-Louis. Le Canada exhibe un petit nombre de choses, excepté des échantillons de céréales, de fruits, et de bois de construction; or, il n'est pas difficile de trouver un marché pour ces produits; mais, en revanche, les possibilités présentées par l'agriculture au Canada, les bénéfices qu'y peuvent réaliser les fermiers, sont des choses que l'exposition canadienne fait ressortir clairement. Celle-ci sert donc la cause de la population de ce pays. A cette exposition, on peut voir une série de photographies particulièrement impressionnantes. Ces vues montrent les progrès réalisés par les pionniers canadiens depuis l'abattage du bois et le défrichement du sol, jusqu'à l'établissement final et parfait de fermes, où l'on voit: des bâtiments solides et confortables, ainsi que: du grain doré attendant la récolte, et des troupeaux de bétail.

De plus, cette exposition est spécialement bien située, près de l'horloge fleurie; aussi l'édifice Canadien est-il utilisé comme lieu de repos, par maints voyageurs fatigués; lesquels passent leur temps à parcourir une classe de littérature où sont signalées les bonnes occasions que l'on trouve au Canada. On prétend que le Canada a en superficie 129,000 acres de plus que les Etats-Unis; naturellement cela ne veut pas dire de terres arables; bien qu'il soit certain que plusieurs millions d'acres du meilleur terrain attendent encore le fermier; aussi, ce genre de développement est-il encouragé par la récente prolongation de voies ferrées tant au Manitoba, que dans d'autres districts fertiles. L'occasion est bonne, afin d'établir, ici, une comparaison entre ce que peut produire de blé un acre de terrain des Etats-Unis; car, récemment, ce dernier pays a importé un peu de blé d'au-delà de sa frontière nord; c'est d'autant plus étrange, qu'en 1902, l'exportation de la grande république, s'éleva à 232,000,000 de boisseaux, tandis que toute la récolte du Manitoba n'était que de 50,0000,000 de boisseaux. Cependant il est impossible de nier le développement du Canada, ce qui n'est que naturel, étant donnée la richesse d'un sol qui a fourni une moyenne de 20 1-2 boisseaux de blé à l'acre pendant 21 ans, contre 14 1-2 au Minnesota, et 13 1-2 au Dakota. Les fruits et les animaux augmentent aussi au Canada; tout comme la production des fermes, dont la seule exportation de fromages, s'est élevée de $6,451,870 en 1883 à $24,712,943 en 1903.

Ce n'est pas que le laboureur économe, et sage que le Canada tente; mais il possède encore plus d'attraits pour le sportsman et les prospecteurs sans soucis qui peuvent y chercher de l'or en quantité sans tenir compte des dangers physiques et du disconfort. Le cerf, l'ours et autres gibiers y abondent, ainsi que de grands poissons dont la capture demande autant d'habileté que de force. Tout cela amènera un continuel courant de population vers les grands bois du nord, foules que composeront pour la plupart des pionniers courageux, de ceux-là mêmes, qui font les meilleurs citoyens et préparent de solides fondements pour les générations à venir. Il est impossible de voir l'éblouissante exposition d'or du Klondike, sans se rappeler combien furent nécessaires au développement de nos propres côtes du Pacifique, les argonautes de 1849. La recherche de l'or possède l'attrait qui fait battre les nouveaux chemins, et ouvre finalement un pays à la civilisation; de la sorte, enrichissant la nation par un sain accroissement, plus encore qu'elle ne le fait, par la valeur intrinsèque du métal extrait de son sol. L'exposition forestière canadienne montre aussi de vastes ressources; quant à la pisciculture de ce pays, son étude rénumèrera particulièrement, si on s'intéresse aux sortes de poissons jouissant déjà d'une valeur commerciale. En outre de la grande population permanente dont le Canada bénéficiera, grâce à ses offres de fermes gratuites et autres avantages spéciaux, son exposition de gibier et de poissons, contribuera à augmenter le nombre des habitués de passage qui se rendent dans le nord pour des excursions de pêche et de chasse ; tout en dépensant beaucoup d'argent dans les villes. Cette particularité ne présente pas le moindre des avantages commerciaux; et il est certain que la commission canadienne atteint son but avec grand succès, en présentant si intelligemment les arguments qui invitent à habiter le Canada d'une façon permanente; ou à s'y rendre pour y passer quelques journées de plaisir. Le Canada a besoin d'une population expansive et progressiste; pour l'avoir, à Saint-Louis, il a employé les méthodes qu'il fallait.

La bonne publicité et le gros bon sens sont cousins au premier degré.

ASSOCIATION DES EPICIERS DE MONTREAL

Assemblée Mensuelle

L'assemblée régulière mensuelle de l'Association des Epiciers de Montréal a eu lieu le jeudi 10 courant sous la présidence de M. Daoust au Monument National.

Le secrétaire a lu les minutes de la dernière assemblée qui ont été adoptées.

On a ensuite entammé l'ordre du jour en admettant M. P. Gobeil, comme membre de l'Association.

La question des timbres de commerce est soulevée incidemment par la demande de M. de Repentigny si la Fédération avait autorisé quelqu'un à consulter MM. Beaudin et Cardinal sur l'interjection en appel.

M. J. A. BEAUDRY,
Trésorier de l'Association des Epiciers

M. de Repentigny fait remarquer que l'Association des Epiciers n'a jamais pris fait et cause dans cette affaire, parce que quelques-uns des épiciers distribuent des timbres de commerce.

M. Beaudry a répondu que la Fédération n'avait chargé personne de consulter des avocats sur cette question.

La nomination du secrétaire est ensuite discutée.

M. Laurendeau, nommé trésorier à la dernière assemblée, a donné sa démission qui a été acceptée par l'assemblée sur proposition de M. A.-D. Boileau, secondé par M. J. A. Beaudry.

M. J.-A. Mérard, a ensuite proposé que M. Laurendeau soit nommé secrétaire en remplacement de M. Beaudry. Cette motion a été adoptée.

Pour remplacer M. Laurendeau comme trésorier, il est proposé par M. Deschamps secondé par M. St-Denis et adopté par l'assemblée que M. Beaudry soit nommé trésorier.